

Madame, Monsieur,

Je m'oppose au projet Énergie Saguenay de GNL Québec. Cette proposition est un affront à la politique environnementale du Québec, un risque pour notre santé et notre environnement et un pauvre investissement pour le Québec. Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

En prenant seulement en compte les émissions de gaz à effets de serres prévues par le projet, les conséquences sont effrayantes, ne serait-ce que par la provenance du gaz naturel utilisé. La fracturation hydraulique serait fortement utilisée pour fournir la ressource au projet¹. Ce procédé de récupération de gaz naturel est non seulement inefficace, il est aussi extrêmement dangereux, causant des dommages sévères aux nappes phréatiques et ayant un fort taux de fuites, qui ne sont pas toujours comptabilisées. Le fait que ces émissions ne soient pas au Québec n'en réduit pas l'impact et devrait être pris en compte par le gouvernement dans l'approbation de ce projet, considérant que la crise climatique est globale et non provinciale. De plus, malgré l'utilisation de l'électricité hydroélectrique du Québec, selon le projet Énergie Saguenay, rien qu'avec leur projet, "le terminal de liquéfaction du Saguenay augmenterait ce bilan [des GES provinciaux annuels] d'environ 1%"². Un seul projet augmenterait notre bilan collectif de 1%, alors qu'au même moment, le gouvernement du Québec s'est engagé à faire baisser nos émissions provinciales de -37.5% par rapport au niveau de 1990³. Mais GNL Québec prétend que ces émissions sont nécessaires pour permettre une réduction ailleurs dans le monde. Selon leur étude d'impact environnemental, il est vrai que certaines régions dans le monde pourraient réduire leurs émissions de manière non négligeable. Mais plusieurs autres pourraient au contraire voir une augmentation. Le rapport indique que lorsque le gaz naturel du Saguenay substitue le gaz naturel déjà présent sur le marché, il en résulte une augmentation globale des émissions de GES. Cette augmentation s'avère relativement faible (+3 à +15% du bilan global d'un système au gaz naturel du Saguenay). Il pourrait donc être conclu qu'il n'existe que très peu de différence entre un gaz naturel généralement produit et acheminé régionalement par un système de pipeline et le gaz naturel liquéfié et acheminé à partir du Saguenay". Le gaz naturel exporté pourrait donc contribuer à l'augmentation des GES, ce qui contribuerait encore plus à un réchauffement planétaire de 1,5 degré celsius. Le bilan est encore pire si le gaz est utilisé pour remplacer des centrales nucléaires. En approuvant ce projet, le Québec ne serait plus un leader de la transition énergétique et des énergies vertes. Il deviendrait un pollueur international et une menace à la vie sur terre.

De plus, Énergie Saguenay présente son produit comme sécuritaire. Mais un risque important de fuites de méthane est présent quand on travaille avec du gaz naturel. Le méthane, largement présent dans le GN, est 26 fois plus puissant que le CO₂ en tant que

¹ Morin, É., & —. (2020, January 31). GNL Québec: La fracturation hydraulique inévitable. consulté le 20 octobre 2020 depuis <https://www.lequotidien.com/actualites/gnl-quebec-la-fracturation-hydraulique-inevitable-d9f0cbddbf3ac4e93a36cc934a3d2001>

² *Projet énergie Saguenay - Étude d'impact environnemental - Annexes Volume 1* [PDF]. (2019, Janvier). Québec: WSP Canada inc.

³ Engagements du Québec. (n.d.). Consulté le 20 octobre 2020, depuis <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/engagement-quebec.asp>

gaz à effet de serre. Des fuites sont quasiment toujours à prévoir, mais ces émissions ne sont pas comptabilisées dans le bilan du projet⁴. Non seulement ces fuites ont un potentiel de réchauffement très élevé, une fuite majeure est un risque énorme pour la santé de la population. Des explosions sont possibles, mais plus souvent, ce sont des nausées, des maux de têtes et des saignements de nez⁵. En zone urbaine au Saguenay, possiblement que les autorités pourraient intervenir rapidement, mais si un incident se produisait dans les régions isolées où le gazoduc doit être construit? Même si des interventions pouvaient se faire à distance, une quantité importante de gaz serait perdu dans la nature.

Ce ne sont pas uniquement les êtres humains qui sont à risques avec ce complexe, mais aussi les espèces natives de la région; particulièrement le béluga. GNL Québec a évalué l'impact de son projet sur l'espèce, mais de son propre aveu, ces évaluations sont erronées⁶. Ce mammifère marin en voie de disparition est un symbole de la région et un attrait touristique, mais est aussi sensible au bruit généré par les navires. Avec un passage annuel d'au moins 320 imposants méthaniers sur la rivière Saguenay, l'impact est non négligeable. GNL Québec dit prendre au sérieux les menaces sur les cétacés et propose d'imposer une limite de vitesse aux navires de ses contracteurs. Cependant, l'entreprise n'est pas propriétaire des navires qui récupéreront le GNL et ne peut donc pas imposer ses règles à ces navires. Elle ne peut pas promettre cette mesure d'atténuation. Le problème reste donc entier et une approbation du projet de terminal méthanier ajouterait une nouvelle menace sur les bélugas.

Mais peut-être que les avantages économiques découlant du projet vaudraient la perte de ces mammifères marins. C'est peu probable. Seulement 38% des investissements du projet seraient retournés au Québec durant la construction. Durant l'exploitation, ce serait 23%⁷. En effet, les actionnaires du projet ne sont pas québécois. Ils ne sont même pas canadiens. Ce sont en effet deux firmes américaines, Freestone et Breyer Capital⁸. Ce sont principalement ces firmes qui récupéreraient les bénéfices de l'exploitation du GNL. Pour le Québec, les bénéfices proviendraient donc sûrement des emplois créés. Entre 4000 et 6000 emplois seraient créés par la construction du terminal, qui durerait quatre ans. Mais

⁴ Shields, A. (2019, June 03). Les GES oubliés d'Énergie Saguenay. Consulté le 21 Octobre 2020, depuis <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/555872/les-ges-oublies-d-energie-saguenay>

⁵ Milman, O. (2016, February 26). LA gas leak: Worst in US history spewed as much pollution as 600,000 cars. Consulté le 21 octobre 2020, depuis <https://www.theguardian.com/environment/2016/feb/26/los-angeles-aliso-canyon-gas-leak-methane-la-rgeest-us-history>

⁶ Shields, A. (2020, February 17). GNL Québec admet un "risque" pour le béluga. Retrieved October 22, 2020, from <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/573102/energie-saguenay-gnl-quebec-admet-un-risque-pour-le-beluga>

⁷ La vaste majorité des investissements de GNL/Gazoduc iraient à l'extérieur du Québec ! (25 septembre 2020). Consulté le 21 octobre 2020, depuis <https://coalitionfjord.com/2020/09/24/la-vaste-majorite-des-investissements-de-gnl-gazoduc-iraient-a-l-exterieur-du-quebec/>

⁸ Investisseurs. (n.d.). Retrieved October 22, 2020, from <https://energiesaguenay.com/fr/gnl-quebec/investisseurs/>

une fois cette partie du projet terminée, ces emplois disparaîtraient, drainant la région des avantages acquis. Ce n'est pas durable. De plus, le Saguenay n'est pas en demande d'emplois. Leur taux de chômage est au plus bas depuis 10 ans, soit 5.5%⁹. Certains économistes qualifient même leur situation de pénurie de main-d'œuvre. Rajouter des emplois dans un projet aussi hasardeux et dangereux n'est pas une option.

En conclusion, les dangers pour l'environnement, la population et la faune locale ne valent pas les maigres bénéfices économiques que le Québec récolterait en adoptant ce projet. Pour toutes ces raisons, je considère que le gouvernement du Québec devrait rejeter le projet GNL Québec et plutôt investir ses ressources dans des projets de transition énergétique et de réductions de GES.

En espérant que vous considérez mes arguments, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les plus sincères.

Alexis Lessard

21 Octobre 2020

⁹ Institut de la Statistique du Québec. (n.d.). Taux de chômage, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2009-2019. Retrieved October 22, 2020, from https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/ra-rmr/taux_chomage_reg.htm